A PARNASSA
Société à Responsabilité Limitée
Capital de 1.000,00 euros
Siège social : 50 RUE DE L'OURCQ, 75019 PARIS
N° RCS 853 296 416

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26/06/2026

Le 26/06/2026,
à 10H,

L'associé unique de la Société A PARNASSA, au capital de 1.000,00 euros, dont le siège social est situé au 50 RUE DE L'OURCQ, 75019 PARIS s'est réuni audit siège sur convocation qui lui a été adressé, par lettre recommandée avec accusé de réception, par le Gérant.

L'assemblée est présidée par Mme COHEN Pénina, Gérante.

La gérante constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

La gérante dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le texte des projets de résolutions.

La gérante déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la gérante rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

La gérante donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

La gérante ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, a gérante met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérante sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **15 760,65** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérante de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir **un bénéfice** de **15 760,65** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **15 760,65** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **15 760,65** Euros, de la façon suivante :

Mise en Dividendes pour un montant de **15 760,65** Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Décision n° 3

Distribution du dividendes et inscription en compte courant d'associé

L'associé unique décide de distribuer à l'associé PRYMAC GROUPE SA - RCS 952 074 896, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, un dividende d'un montant total de **15 760,65** euros.

L'associé unique décide que ce dividende, au lieu d'être immédiatement versé en numéraire, sera inscrit au crédit du compte courant d'associé de la société PRYMAC GROUPE SA - RCS 952 074 896 ouvert dans les livres de la Société.

En conséquence, à compter de la présente décision, la somme de **15 760,65** euros constitue une dette de la Société envers son associé PRYMAC GROUPE SA - RCS 952 074 896 et sera portée au crédit du compte courant d'associé de cette dernière.

La Société pourra procéder ultérieurement au remboursement de cette créance, sous réserve de sa situation de trésorerie et des dispositions légales et statutaires applicables.

La Gérante est chargée de procéder à toutes les écritures comptables nécessaires à la constatation de cette opération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Décision n° 4

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 5

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par L'Associé unique.

Mme COHEN Pénina



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros — Edité le 06/08/2026

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	62 000		62 000	23,86	62 000	23,37
Constructions	248 000	60 760	187 240	72,05	197 160	74,32
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***310 000***	***60 760***	***249 240***	95,91	***259 160***	97,69
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	10 600		10 600	4,08	4 600	1,73
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	18		18	0,01	1 537	0,58
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	***10 618***		***10 618***	4,09	***6 137***	2,31
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***320 618***	***60 760***	***259 858***	100,00	***265 297***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros — Edité le 06/08/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	**1 000**	0,38	**1 000**	0,38
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	100	0,04		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***15 761***	6,07	***57 932***	21,84
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***16 861***	6,49	***58 932***	22,21
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	182 270	70,14	199 405	75,16
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	59 167	22,77		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 560	0,60	1 560	0,59
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			2 450	0,92
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance			2 950	1,11
TOTAL(IV)	***242 997***	93,51	***206 365***	77,79
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***259 858***	100,00	***265 297***	100,00